

Colloque

Le nudge dans l'action administrative

17 octobre 2024

Faculté de droit – Université Grenoble Alpes

Accueil des participants (8h30)

Allocutions d'ouverture (9h)

***Jean-Christophe Videlin**, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes, Doyen de la Faculté de Droit*

***Sébastien Le Gal**, professeur d'histoire du droit, Université Grenoble Alpes, directeur du CESICE*

***Emilie Barbin**, professeure de droit public, Université Grenoble Alpes*

*Présidence de la matinée : **Stéphane Gerry-Vernières**, professeur de droit privé, Université Grenoble Alpes*

I. La nature du nudge comme objet normatif (9h30)

Un outil juridique ? - *Les dilemmes de l'utilisation des "nudges" par l'État face au sens de la liberté en droit public moderne (20 min)*

Intervenant : **Régis Ponsard**, Professeur de droit public, Université de Reims Champagne-Ardenne, Chercheur statutaire EHES

Un outil économique ? (20 min)

Intervenant : **Benjamin Ouvrard**, chargé de recherche INRAE au Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble

Débats

II. Les méthodes du nudge (10h20)

L'ouverture de l'administration aux sciences comportementales (20 min)

Intervenant : **Stéphan Giraud**, Responsable du pôle sciences comportementales à la Direction interministérielle de la transformation publique

L'ouverture du droit administratif aux sciences comportementales (20 min)

Intervenant : **Léo Vanier**, Professeur de droit public, Université Grenoble Alpes

Débats + pause

III. Les fonctions du nudge (11h20)

1° L'administration persuasive

Analyse juridique (20 min)

Intervenant : **Benjamin Defoort**, Professeur de droit public, CY Cergy Paris Université

Analyse en sciences du langage (20 min)

Intervenante : **Julie Lairesse**, chercheuse associée en sciences du langage, Université de Limoges

Débats + pause déjeuner

Présidence de l'après-midi : **Amélie Imbert**, maîtresse de conférences, Université Grenoble Alpes

2° L'administré persuadé (14h)

Analyse juridique (20 min)

Intervenant : **Christophe Testard**, Professeur de droit public, Université Clermont Auvergne

Analyse en psychologie comportementale (20 min)

Intervenant : **Fabien Girandola**, Professeur de Psychologie Sociale, Université Aix Marseille

Débats

3° L'action publique légitimée (approche sociologique – 20 min)

Intervenant : **Henri Bergeron**, Directeur de Recherche au CNRS, Centre de sociologie des Organisations, SciencesPo

Débats + pause

IV. Les limites (15h30)

La violence démocratique du nudge (20 min)

Intervenant : **Mickaël Lavaine**, maître de conférences en droit public, Université Bretagne Occidentale, Doyen de la Faculté de droit

Les contrôles incertains du nudge (20 min)

Intervenante : **Delphine Costa**, Professeure de droit public, Université Aix Marseille

Débats

Conclusions (16h30) : **Julien Bonnet**, Professeur de droit public, Université de Montpellier